

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la réunion du mercredi 16 septembre 2020 à 17h30

Salle LAFAYETTE de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Direction Développement, services urbains & énergie

Mission Développement Durable & Solidaire

1. Motion sur l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques
2. Conventions SESAME 2

Pôle Parcs, Jardins & Espaces Naturels

3. Présentation de la gestion du patrimoine arboré de la Ville de Metz
4. Les plantations exceptionnelles d'arbres prévues cet automne
5. Points divers

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire

Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire membre titulaire

Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Municipale Déléguée membre titulaire

Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire membre titulaire

Madame Yvette MASSON FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée membre titulaire

Madame Rachel BURGY, Conseillère Municipale Déléguée membre titulaire

Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale Déléguée membre titulaire

Monsieur Henri MALASSE, Conseiller Municipal membre suppléant

Monsieur Denis MARCHETTI, Conseiller Municipal membre suppléant

Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

Madame Samia SMAALLAH, Chargée de projets Développement Durable

Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

Monsieur Sébastien MARQUETON, Adjoint au Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels

Monsieur Pascal MALLAVERGNE, Chef du Service Gestion et Adaptation du Patrimoine Vert et arboré

Monsieur Lionel BEAUDONI, technicien en charge du patrimoine arboré

M. Julien VICK, Président de la commission développement durable ouvre la séance à 17h30 et effectue un tour de table des membres de la commission et des Services qui sont présents. L'ordre du jour est présenté et un recensement des points "divers" est effectué.

Point 1 : Motion sur l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques

Mme Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée au Bien-être Animal et à la Biodiversité présente le projet de motion sur l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques.

Les vœux suivants seront proposés lors du Conseil Municipal : que la Ville se déclare en faveur de l'interdiction de la captivité et de l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques et autres spectacles itinérants impliquant des animaux sauvages, qu'elle renonce à la distribution ou à l'achat de places de cirques ou autres spectacles itinérants impliquant des animaux sauvages; qu'elle sollicite des contrôles systématiques et la stricte application de l'arrêté du 18 mars 2011 fixant les conditions de détention et d'utilisation des animaux sauvages pour tous les cirques avec animaux qui s'installeront sur la commune. Mme Isabelle VIALLAT précise enfin qu'une proposition de loi sur l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques devrait être votée prochainement par le parlement.

Point 2 : Conventions SESAME 2

Mme Isabelle VIALLAT présente le point. La Ville de Metz souhaite s'engager dans une seconde phase de l'étude nommée SESAME 2 en partenariat avec le CEREMA, Metz Métropole et de nouveaux partenaires. Cette seconde étude doit permettre d'approfondir SESAME avec l'augmentation du nombre d'espèces étudiées : passage de 85 à 250 espèces minimum; l'approfondissement des services écosystémiques déjà abordés; l'examen d'autres services écosystémiques : la contribution au cycle de l'eau, la rétention des sols et la fourniture de nourriture à l'Homme; l'étude d'autres contraintes : sanitaires, le caractère épineux des végétaux, les contraintes générées par leur feuillage, etc. L'examen des arbres et arbustes sous forme de bouquets d'espèces adaptées à des contextes particuliers; l'amélioration de l'outil informatique d'aide à la conception : passage d'un tableur Excel à un véritable outil web et enfin de décliner SESAME dans d'autres contextes géographiques et climatiques. Mme Marina VERRONNEAU souhaite savoir si la question des pré-vergers et l'absorption de l'eau va être étudiée dans SESAME 2.

M. Franck ROGOVITZ indique que la question de l'absorption de l'eau par les arbres sera bien étudiée dans SESAME 2 pour tous types d'arbres. Mme Isabelle VIALLAT précise que d'autres expérimentations seront menées à l'issue de SESAME 2 et une expérimentation sur les pré-vergers pourrait être menée. Avis favorable de la commission à l'unanimité (Mme Béatrice AGAMENNONE était sortie de la salle).

Point 3. Présentation de la gestion du patrimoine arboré de la Ville de Metz

Madame Béatrice AGAMENNONE présente en quelques mots l'importance des bienfaits de l'arbre dans la ville, notamment au regard des nouvelles attentes sociétales et du dérèglement climatique. Les difficultés sont grandes pour les nouvelles plantations en centre-ville en raison des contraintes liées au sous-sol (présence de nombreux réseaux, nécessité de fouilles archéologiques très coûteuses et longues dans certains secteurs), à l'étroitesse des trottoirs, aux contraintes variées (lampadaires, mobiliers urbains, arrêts de bus, points d'apports volontaires, portes cochères etc.). En secteur sauvegardé, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est également requis.

Un programme très important de plantations nouvelles a été possible dans le cadre de l'opération trame verte et bleue financée à 80% par la Région Grand-Est. Le budget supplémentaire qui vient d'être voté prévoit une somme de 360 000 € pour des nouvelles plantations d'arbre (environ 600).

Le PowerPoint ci-joint présente l'ensemble de la problématique de la gestion des arbres urbains et les procédures en cas d'abattage.

Point 4. Les plantations exceptionnelles d'arbres prévues cet automne

Elles seront très importantes cette année. Le PowerPoint présente une 1^{ère} approche des sites pressentis. Un bilan sera présenté lors d'une prochaine commission.

Point 5 : DIVERS

Monsieur Julien VICK informe la commission sur la Fête de l'Ecologie et la SEDD 2020 qui se déroule exceptionnellement en fin d'année en raison du COVID. M. VICK évoque les perspectives de la Fête de l'Ecologie 2021 qui aura lieu l'année prochaine en clôture de la SEDD (fin mai-début juin). Le projet consiste à réaliser une véritable fête populaire qui s'étendra au-delà des murs du Cloître des Récollets (rue Taison, Place Jeanne d'Arc, etc.). 2021 sera également les 50 ans de l'IEE et les 10 ans de l'ALEC.

Madame Rachel BURGY informe la commission du Wolrd cleanup day qui a lieu dimanche 20 septembre à Metz à 10h Place Saint Louis et sur le mois de l'ESS qui se déroulera au mois de novembre. Mme Rachel BURGY indique que la Ville de Metz va adhérer au réseau RTES (Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire).

Enfin, Madame Rachel BURGY souhaiterait qu'à l'occasion du Marché de Noël 2020 une démarche soit menée sur la question du tri des déchets (lien avec éco-manifestation) et qu'une réflexion puisse s'engager sur la mise en place d'un sapin en 2021 composé de matériaux recyclés.

L'ordre du jour étant épuisé, Julien VICK lève la séance à 19H40.

Le Président de la Commission :



Julien VICK